

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR
(photocopies)

Pour l'envoi du dossier à un bailleur social

- Pièces d'identité en cours de validité de toutes les personnes majeures appelées à vivre dans le logement et/ou titre de séjour en cours de validité ou récépissé de la demande de renouvellement pour les personnes de nationalité étrangère (non ressortissantes d'un état membre de l'espace économique européen)
- L'avis d'imposition N-2 (*exemple pour 2021 : avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019*)
- Si un des locataires est titulaire de la carte mobilité inclusion portant la mention "invalidité", la joindre

Le bailleur social sera susceptible de demander des pièces complémentaires pour la bonne instruction du dossier.

Pour la prise en compte de votre demande dans votre Mairie

- CERFA
- Attestation faisant apparaître votre Numéro Unique d'Enregistrement
- Pièces d'identité en cours de validité de toutes les personnes majeures appelées à vivre dans le logement et/ou titre de séjour en cours de validité ou récépissé de la demande de renouvellement pour les personnes de nationalité étrangère (non ressortissantes d'un état membre de l'espace économique européen)

Pour information : La Mairie de Saint-Seurin-sur-l'Isle n'est pas un guichet d'enregistrement, nous ne pouvons pas interférer sur votre demande, ni vous permettre d'obtenir votre Numéro Unique d'Enregistrement (NUD).

Deux possibilités pour obtenir votre Numéro Unique Départemental (NUD) :

- La saisie de votre demande de logement directement sur le site du Service National d'Enregistrement : www.demande-logement-social.gouv.fr
- L'envoi à un bailleur social de votre CERFA + la copie des justificatifs

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre CCAS – 1 rue Rosa Bonheur – 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle / Téléphone : 05 33 03 09 23
Pour un meilleur accompagnement, pensez à prendre rendez-vous !

Votre dépôt en Mairie nous permet de connaître votre situation et transmettre à un bailleur social votre candidature, s'il nous fait part d'un préavis de départ sur un de ses programmes.